Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **58 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Ouvrages reçus.

Nous ne rendrons compte à l'avenir que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la *Rédaction du Journal forestier suisse*, à Zurich.

Les Alpes françaises. Nouvelles études sur l'Economie alpestre. Diverses questions générales et monographies. Par *F. Briot*, Conservateur des forêts. Paris, *Berger Levrault & Cie.*, éditeurs. Volume in-8°, de 324 pages, avec 5 cartes en couleurs et 100 photogravures. Prix 20 fr.

Nos lecteurs connaissent le bel ouvrage de M. Briot *„Les Alpes françaises, études sur l'économie alpestre"*, publié en 1896 et dont le Journal forestier a fait l'éloge, au moment de son apparition. L'ouvrage dont nous parlons aujourd'hui fait suite à ces études et il mérite le même accueil favorable.

Les huit premiers chapitres concernent les forêts, les prés-bois, le pâturage et le boisement, la valeur alimentaire de la feuille et les ressources fourragères que l'arbre fait naître, la culture des meilleures plantes alpestres, l'affouage pastoral, la transhumance de Provence, les torrents, sujets simplement effleurés ou même laissés complètement de côté, il y a dix ans. Les trois chapitres suivants comprennent, avec quelques pages de généralités sur les trois régions alpestres principales de la France, Alpes de Savoie, du Dauphiné, de Provence et Maritimes, un grand nombre de documents économiques spéciaux à 180 communes, extraits de notes monographiques, prises sur place, touchant les améliorations et la règlementation pastorales, les canaux d'irrigation, la laiterie, la mise en valeur des communes, les rendements sylvo-pastoraux, etc. Le douzième et dernier chapitre expose un programme d'exécution.

L'auteur estime que de pareilles publications monographiques sont nécessaires, car elles sont capables de mettre fin aux divergences de vues qui se manifestent si souvent, à l'égard des mesures préventives et des travaux que réclament les montagnes. Ces nouvelles études restent en parfait accord de tendance avec celles qui les ont précédées. Il est un point de fait seulement sur lequel les sentiments de l'auteur se sont modifiés. Après avoir comparé les états successifs des Alpes à 30 ans d'intervalle, visité les Alpes étrangères et examiné plus attentivement toutes les parties de la chaîne, M. Briot est persuadé que les idées régnantes sur les abus de jouissance commis par la population sont certainement exagérées. Il croit maintenant que, soit l'aridité, soit la dégradation des propriétés communales tiennent plutôt à la nature des terrains; que cet état de choses ne dérive pas de l'action de l'homme, et que, certains détails mis à part, les Alpes françaises se sont acheminées, sans interruption, vers un état superficiel toujours meilleur, au fur et à mesure de la décomposition de leurs bases minéralogiques en éléments terreux. Au point de vue technique, les procédés d'amélioration, quelle qu'ait été la situation antérieure, seront toujours les mêmes. Au point de vue administratif, cette remarque a son importance, car elle autorise à espérer que, sans modifier le fond de leurs coutumes, ces populations, en réalité si sages, si intelligentes et laborieuses, parviendront, judicieusement aidées par l'Etat, à réaliser tous les perfectionnements que l'association du travail et du capital peut produire.

Au lieu de comprendre la *réglementation* des montagnes d'une façon étroite et restrictive, entendons-la dans le sens large que comportent les mots *aménagement, culture, méthode d'exploitation.* Nous éviterions alors les méfiances et les refus décourageants qu'opposent tant de localités aux services que nous voulons leur rendre, et nous aurons la satisfaction d'élever les facultés productives du sol à la hauteur des légitimes ambitions de l'habitant.

En chaque région, il y a de nombreuses communes qui réunissent des conditions d'existence déjà très satisfaisantes. L'auteur leur consacre une place importante, estimant qu'elles doivent servir au développement du progrès général alpin par la vulgarisation des méthodes qu'elles pratiquent, par des expériences instructives auxquelles elles se prêteraient immédiatement et par des travaux complémentaires, qui les élèveraient rapidement au rang de territoires modèles.

Le problème dit de la restauration des montagnes est complexe. Il est agronomique, puisque la cause supposée de la destruction des forêts et l'obstacle prétendu à leur rétablissement sont attribués aux usages pastoraux, et que les engrais minéraux sont appelés à jouer indirectement une influence prépondérante sur l'amélioration des communaux par l'accroissement du produit de la propriété particulière, ce qui conduira sûrement à ménager davantage et à mieux gérer les pentes et les plateaux supérieurs. Il est forestier, puisque c'est par la constitution de nouveaux massifs de bois que l'on vise à régulariser le régime des rivières. Il relève enfin de l'art de l'ingénieur, puisque c'est surtout par une utilisation aussi complète que possible des eaux sauvages qu'on favorisera l'agrandissement des pelouses et des prairies, et que l'on arrivera à compenser les longues mises en défends et les suppressions temporaires de jouissance qu'imposent les boisements intensifs. Dans ses monographies, l'auteur a sans cesse envisagé la situation du pays sous ce triple aspect.

Nous ne saurions souscrire en entier à l'optimisme de M. Briot, pas plus qu'à la façon dont il envisage les corrections torrentielles; mais ce n'est pas la place ici d'en discuter. Certaine école, à son tour, nous paraît sauter prodigieusement de l'autre côté de la selle, en prenant le reboisement comme panacée universelle, comme l'unique moyen de supprimer la torrentialité. Le problème est complexe et les reboisements pas plus que les travaux de la correction seuls, ne peuvent suffire. Les nouvelles études de M. Briot n'en sont pas moins pour cela une œuvre de grande valeur et l'on ne saurait trop féliciter l'auteur, de la suite heureuse qu'il donne ainsi à son ouvrage classique sur les Alpes françaises.